



## EHPAD LE CEDRE

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes  
39 Avenue du Docteur Besserve – 63430 Pont du Château  
Tel : 04 73 83 20 89 – Fax : 04 73 83 37 84

Courrier électronique : [ehpad-le-cedre@wanadoo.fr](mailto:ehpad-le-cedre@wanadoo.fr)

Site : <http://www.ehpad-le-cedre.com>

### PROCES VERBAL CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 9 OCTOBRE 2017 14h30- 15h55

V O I X  D E L I B E R A T I V E	MR BOITHIAS JEAN-PIERRE	Président du CVS	Présent
	MR DUFLOT PIERRE	Vice-président du CVS	Présent
	MR BERTHONNAUD ANDRE	Représentant des résidents	Présent
	MME EDIER AGATA	Représentant des résidents	Présent
	MME L'HERNAULT DENISE	Représentant des résidents	Présent
	MME LEPETIT JEANNINE	Représentant des résidents	Présente
	MR MEYNIER JOSEPH	Représentant des résidents	Présent
	MR MORIN MARCEL	Représentant des résidents	Présent
	MR SANDOULY ARSENE	Représentant des résidents	Présent
	MME THEALLIER MARIE LOUISE	Représentant des résidents	Présente
	RAMPINI JOSIANE	Représentant des familles	Présente
	VEXENAT MICHELE	Représentant des familles	Présente
	THOMAS Frédérique	Représentant du personnel	Excusée
	CARVALHO Lucile	Représentant du personnel	Présente
	VINZIO René	Président du Conseil d'Administration	Présent
Voix consultative	MME BERTIN	Directrice	Présente
	MME VALLAT SOPHIE	Cadre de santé	Présente
	MR TAULEMESSE PIERRE	Responsable logistique	Présent
	MME MISIACZYK CHRISTELLE	Adjoint administratif	Présente

## **ORDRE DU JOUR**

- Installation du CVS
- Présentation du budget prévisionnel
- Questions diverses

### **1° - INSTALLATION DU CVS**

Mme Bertin présente le CVS, et les représentants des familles. Mme Bertin insiste sur le fait que le CVS c'est l'instance des résidents, que chacun a le droit à la parole sans jugement de valeur.

Lors de la prochaine réunion du CVS, le règlement de fonctionnement sera présenté.

Avant chaque réunion, Mme Bertin reçoit le président et le vice-président pour faire l'ordre du jour et en amont une réunion est faite par les animateurs avec les résidents qui le souhaitent.

Présentation de ce qui a été fait lors du précédent CVS. Une copie sera jointe au PV à tous les membres.

Tour de table, chacun se présente.

### **2° - PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL**

Présentation du power point.

Mme Bertin explique ce qu'est le budget prévisionnel, celui-ci doit être présenté à toutes les instances, CVS, Conseil d'administration, CHSCT, CTE et sera ensuite validé par le conseil Départemental et l'ARS.

Il doit être remis avant le 31/10/2017.

Il sert à prévoir les dépenses, cette année les dépenses sont à peu près les mêmes sauf au niveau des ressources humaines. Mme Bertin va demander plus car les CAE seront très certainement supprimés donc nous n'avons plus de subvention de l'Etat. Pour maintenir les prestations actuelles, nous sommes obligés de passer ces CAE en CDD. Ceci entraîne une charge supplémentaire. Actuellement nous avons 6 contrats aidés. Il est fort probable que le Conseil Départemental n'accepte pas l'augmentation proposée. Le prix proposé au Conseil Départemental pour une chambre va passer à 1713.90€ pour 30 jours, soit une augmentation d'environ 100€.

Si la proposition n'est pas acceptée par le Conseil départemental, nous allons donc devoir faire des choix. Le premier sera sûrement à faire au niveau de la salle à manger du RDC, car il y a 2 agents sur le RDC. De plus, il y a beaucoup moins de résidents qui souhaitent descendre y prendre le repas de midi.

Mr Duflot et Mr Boithias signalent que depuis 15 jours la nourriture est meilleure.

Mme Bertin demande aux résidents ce qu'ils pensent des propositions budgétaires et ensuite de voter.

Mr Duflot signale que dans tous les établissements ce sera pareil. Sur certaines tables, les résidents essaient d'aider au mieux les agents, en rassemblant les couverts, les assiettes..... Nous avons la chance que tout soit pris en charge comme le linge, dans d'autres établissements ce n'est pas le cas.

Les résidents souhaiteraient ne pas avoir d'augmentation du prix de journée et garder les prestations actuelles.

Mme Bertin signale que dans les maisons de retraite public tout est compris, alors que dans les maisons de retraite privées lucratives il faut ajouter des frais supplémentaires pour les animations, le linge.....

Mr Boithias signale que l'on subit, on est mis devant le fait accompli par le gouvernement.

Mme Rampini l'EHPAD Le Cèdre est un établissement qui dispose de plus de prestations que beaucoup d'autres établissements. Bien sûr il y a toujours des choses à améliorer mais avec les moyens dont on dispose c'est difficile.

Vote du budget, voté à la majorité des personnes présentes, 1 vote contre.

Pour le conseil d'administration nous avons le président du CVS qui sera présent. Mme Bertin demande laquelle des représentantes des familles souhaitent être présente au CA ?

Me Rampini sera la représentante des familles au CA.

### **3°- QUESTIONS DIVERSES**

Mme Bertin demande aux représentants des résidents ce que les résidents ont dit lors de la réunion avec les animateurs.

Mr Boithias signale qu'il n'a pas à se plaindre par rapport aux animations, la nourriture....

Mr Boithias explique qu'il y a eu un problème au niveau de l'approvisionnement des pruneaux et des protections. Ceci est rentré dans l'ordre.

Mme Bertin signale qu'il y a un problème de produit, au niveau du fournisseur, sur les pruneaux en vrac et les purées de pruneaux, mais ceci a été rétabli.

Mme Bertin signale que pour des problèmes de ce genre, il ne faut pas hésiter à aller faire remonter le problème à Mme Vallat et Mr Taulemesse.

Mme Bertin demande aux résidents s'ils acceptent d'accueillir un nouveau stagiaire de l'administration. Le stagiaire serait accueilli par un résident, membre du CVS. Ainsi le stagiaire découvrirait l'établissement à travers le regard d'un résident et suivrait la journée des résidents à l'EHPAD, soit un petit groupe de résidents ou un résident. Mr Boithias est d'accord à condition que le stagiaire soit accueilli par au moins 2 résidents d'autonomie différente. Après si cela fonctionne, Mme Bertin souhaiterait l'étendre à tous les stagiaires. La proposition est validée.

Les prochaines grandes dates : le repas de Noël des résidents avec les familles se déroulera le 19 décembre.

Mme Rampini signale qu'elle avait préféré quand le repas de Noël avait eu lieu au RDC avec l'ensemble des résidents, plutôt que chacun dans son étage. Il manquait d'ambiance, peut-être ajouter des musiques d'ambiance.

Mme Bertin signale que ce n'est pas possible car le choix a été fait de permettre à chaque résident de pouvoir inviter son proche à venir passer les fêtes de Noël avec lui.

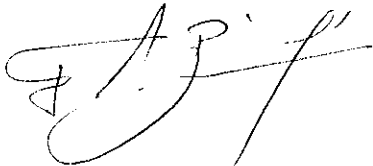
Pour le prochain CVS, Mme Bertin souhaiterait que l'on fasse un repas ensemble avant. Proposition faite de faire plutôt le CVS le matin avant et partager le repas ensuite.

Le Noël des enfants du personnel de l'établissement sera plus tard cette année : le 27/12 avec un spectacle.

Le président clôture la séance à 15h55.

Fait le 9 Octobre 2017

Le président du CVS  
Mr BOITHIAS Jean-Pierre

RAS  


Le vice-président  
Mr DUFLOT Pierre

R.A.S  
